

- On procédera à l'étude des sites du Programme international sur la biosphère (PIB) pour fixer leur statut et leur rôle à venir à titre de réserves écologiques éventuelles.
- On travaille à la préparation de plans de gestion pour cinq réserves écologiques pour oiseaux de mer.
- On procède à l'évaluation sur le terrain de plusieurs réserves écologiques proposées.
- On travaille à l'élaboration d'un plan du réseau des zones protégées (celui-ci est réalisé conjointement avec l'association des zones protégées de Terre-Neuve).
- On a entrepris des études de faisabilité pour les propositions de parcs nationaux des montagnes Torngat et Mealy.